

V.

SUR LE GISEMENT DES SILEX TAILLÉS ATTRIBUÉS A L'HOMME
TERTIAIRE, AUX ENVIRONS DE MONS (1).

La question de l'homme tertiaire a donné lieu, depuis plus de vingt ans, à un grand nombre de publications qui ont fait l'objet d'analyses critiques étendues, notamment dans la *Revue des questions scientifiques de Bruxelles*, de la part de M. l'abbé Hamard, de M. le marquis de Nadaillac et tout récemment encore de M. Adrien Arcelin.

Il ressort de tous ces travaux que si l'existence de l'homme tertiaire est généralement regardée comme possible et même comme probable, il faut reconnaître que l'on n'est pas encore parvenu à en fournir la preuve scientifique.

Avons-nous quelque raison d'espérer être plus favorisés en Belgique que ne l'ont été jusqu'à présent à l'étranger les savants promoteurs de cette importante question : MM. Desnoyers, Ragazzoni, Withney, l'abbé Bourgeois, l'abbé Delaunay, de Quatrefages, Hamy, de Mortillet, Capellini, Ameghino, Ribeiro et tant d'autres, tel est le point délicat qu'un concours de circonstances m'a fait chercher à élucider.

Je rappellerai d'abord qu'en septembre 1887, l'attention fut de nouveau appelée sur l'existence de l'homme tertiaire

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 3^e série, tome XVII, n^o 6, pp. 499-516, 1889.



par une communication de M. Cels à la Société d'anthropologie de Bruxelles. Il s'agissait de la découverte de silex taillés dans les dépôts tertiaires de Spiennes et de S'-Symphorien, aux environs de Mons.

A la suite de cette communication, une discussion s'engagea entre plusieurs membres de la Société d'anthropologie : les uns affirmant que les silex étaient bien réellement taillés, sans toutefois se prononcer sur leur gisement, et les autres niant qu'il pût en être ainsi à cause de l'ancienneté relative des dépôts qui les renferment et qui sont rapportés au terrain éocène inférieur landenien. Cette dernière manière de voir fut aussi la conclusion du rapport des géologues chargés de l'examen sur place de l'état des dépôts renfermant les silex.

La question en était là lorsque la découverte à Ixelles-lez-Bruxelles d'un ossuaire de mammifères antérieur au diluvium, dont j'entretins l'Académie dans sa séance du 2 mars dernier, me fit émettre l'idée que la présence de silex taillés dans les sables landeniens des environs de Mons pourrait bien recevoir la même interprétation que celle que je proposai pour les ossements des sables bruxelliens des environs de Bruxelles.

Celle-ci consistait, on se le rappelle, dans un nouveau mode de formation continentale préquaternaire d'origine éolienne. Or, les sables landeniens qui renferment les silex de Spiennes se trouvant dans les mêmes conditions que les sables bruxelliens d'Ixelles, en ce sens qu'ils sont les uns et les autres recouverts directement par les dépôts quaternaires, rien ne semblait devoir s'opposer à leur attribuer la même origine.

Mais comme ce n'était en réalité de ma part qu'une indication à priori, on comprend combien je devais désirer

pouvoir la contrôler sur place en reprenant à nouveau l'étude du gisement des silex de Spiennes.

C'est ce que je fis dès le commencement du mois dernier, et si j'ai hâte de faire connaître le résultat de mes premières recherches, c'est que les affleurements qui leur ont donné naissance ont un caractère tellement temporaire qu'en différer la publication serait s'exposer à ne plus en permettre la vérification. Seulement, avant d'aborder ce sujet, il ne sera peut-être pas inutile, puisque je viens d'invoquer l'ossuaire d'Ixelles, de rappeler, en peu de mots, les principaux motifs pour lesquels je me suis imposé une si grande réserve quant à la fixation de son âge géologique.

Je me suis borné, en effet, à constater que les nombreux débris des vertébrés d'Ixelles ne sont pas du même âge que le dépôt sableux qui les renferme et qu'ils se trouvent à un niveau inférieur à celui des cailloux quaternaires diluviens. Quant à la question de savoir s'ils se rapportent à la fin de la période tertiaire ou à une phase non encore signalée en Belgique de la période quaternaire ou bien encore à une formation continentale de transition entre ces deux périodes, c'est là un point que l'étude paléontologique approfondie des ossements recueillis et surtout de ceux que j'espère encore trouver par la suite, pourra seule permettre de résoudre.

Pour le moment, outre qu'une grande partie de ces ossements n'a pu encore être déterminée spécifiquement avec certitude, les quelques espèces reconnues jusqu'ici se retrouvent bien, il est vrai, dans le quaternaire, mais, comme elles ont encore des représentants dans la période actuelle, il n'est pas impossible qu'elles aient apparu déjà vers la fin de la période tertiaire sur laquelle nous ne

possédons du reste encore que des données assez vagues à ce sujet.

J'ajouterai enfin que ce qui m'a frappé surtout dans l'ossuaire d'Ixelles, c'est, d'une part, l'absence des espèces telles que le *Rhinoceros tichorinus* et autres formes qui sont si abondantes dans nos dépôts quaternaires et, d'autre part, la présence d'une grande quantité de *Bos* de petite taille et surtout d'*Equus* de petite taille, dont la dimension des denticules semble les rapprocher des espèces pliocènes.

Bien qu'ayant fait tout ce qui était nécessaire pour retrouver ceux des ossements, en assez grand nombre, qui ont été enfouis avec des décombres avant qu'il me fût donné d'en signaler l'importance aux ouvriers de la sablière, je ne suis parvenu à en retrouver que quelques débris; mais, en revanche, les déblais que j'ai fait pratiquer à cette occasion m'ont permis d'observer à nouveau la roche en place, sur le prolongement de la coupe de la sablière, dans la rue du Bourgmestre et presque au contact de la grille de clôture de la villa Solbos.

On y voyait les mêmes superpositions de couches que dans la sablière; seulement, sous le limon *a* qui avait 0^m,50 d'épaisseur, la couche *b* de sable jaune graveleux avec cailloux roulés était réduite à 0^m,10, et le sable jaune quartzeux avec quelques grès lustrés qui apparaissait en dessous, présentait bien tous les caractères du bruxellien incontestable. Il offrait aussi, comme la couche *c* de la sablière, cette moindre résistance au toucher qui n'a pas peu contribué à me le faire considérer comme étant d'origine éolienne. Et comme s'il me fallait une nouvelle preuve de la présence d'ossements dans ce sable, je fus assez heureux pour retrouver un calcanéum de *Bos* à 0^m,50 sous la couche graveleuse *b*, et un métacarpien du même animal à près de 3 mètres de profondeur.

Le fait m'a paru tellement significatif que je crus devoir le faire constater séance tenante par un témoin autorisé et l'Institut cartographique militaire qui se trouve à proximité me le fournit dans la personne de son savant directeur, mon honorable ami le colonel Hennequin, lequel a bien voulu s'offrir spontanément à en témoigner le cas échéant.

La présence d'un véritable ossuaire en plein sable bruxellien étant bien établie et attribuée, comme il vient d'être dit, à un nouveau mode de formation continentale d'origine éolienne, il me restait à rechercher si, comme j'en ai exprimé l'idée, une solution analogue ne pourrait pas intervenir pour expliquer la présence de silex taillés dans les dépôts landeniens des environs de Mons.

Une circonstance heureuse m'en fournit l'occasion au commencement du mois dernier.

L'instituteur de Spiennes, le sieur Dethise, qui utilise ses moments de loisir à parcourir toute sa région à la recherche de silex taillés, voulut bien me faire savoir, par l'intermédiaire de M. De Pauw, avec qui il était déjà en relations, qu'une nouvelle *passé* pratiquée précisément dans celle des carrières de MM. Quintens, qui avait fourni le plus de silex taillés à M. Cels, présentait une coupe qui pourrait peut-être jeter quelque lumière sur la question si controversée du gisement desdits silex.

Je me rendis immédiatement à cette carrière située à Spiennes presque la limite de cette commune et de celle de S^t-Symphorien et à environ 250 mètres au Sud un peu Ouest du petit estaminet dit des Quatre-Chemins, et après avoir consacré plusieurs jours à l'explorer, soit seul, soit en compagnie de MM. De Pauw et Dethise, je me trouvai en mesure d'en donner la coupe que voici :

*Coupe de la première carrière de M. M. Quintens à Spiennes,
relevée en mai 1889 (planche).*

A.	Limon pâle stratifié avec petites figurines calcaires disséminées, passant au limon terre à briques à la partie supérieure et renfermant vers le bas et à différents niveaux, de petits amas <i>a'</i> atteignant jusqu'à 0 ^m ,10 d'épaisseur, et formés de gravier, de petits cailloux et de petits fragments de silex blancs; cette couche varie de 4 ^m ,50 à mètres.	5,20
B.	Cailloux roulés et silex dits mesviniens surmontés d'une couche graveleuse semblable à <i>a'</i> et renfermant de beaux silex chelléens dont je possède quelques spécimens bien caractérisés.	
	<i>b'</i> Niveau de cailloux roulés parfois peu apparents mais parfois aussi bien marqués, présentant une épaisseur moyenne de	0,10
	<i>b''</i> Sable ou limon argilo-sableux jaune stratifié, séparé du sable <i>b'''</i> par un lit de 0 ^m ,10 d'argile plastique noirâtre	0,55
	<i>b'''</i> Sable humecté gris-verdâtre avec quelques cailloux roulés et se confondant en un point avec les silex dits mesviniens de la base de <i>b''</i> , variant en épaisseur de 0 ^m ,50 à . .	0,40
	<i>b''''</i> Sable rappelant celui de <i>c'</i> mais présentant une stratification entrecroisée de glauconie et de gravier avec quelques cailloux et des silex taillés plus ou moins roulés.	0,55
	A reporter.	6,60

	Report. . .	6,60
C.	Sable silicifère très glauconifère, noir et vert à la surface, renfermant quelques silex corrodés et des silex taillés, ainsi qu'une <i>Pinna</i> du landenien également taillée sur les bords; c'est plutôt un conglomérat sableux ou un sable très grossier avec petits fragments pierreux. mètres.	0,50
	<i>c'</i> Sable gris-blanchâtre et jaunâtre d'origine éolienne, sans cailloux ni gravier, mais renfermant à la partie supérieure des silex taillés non roulés, variant en épaisseur de 0 ^m ,20 à	0,80
D.	Conglomérat de silex roulés avec silex taillés, atteignant	0,70
E.	Tuffeau de S ^t -Symphorien, s'observant à peu de distance en dehors de la carrière entre les couches D et F.	
F.	Craie brune phosphatée avec plusieurs niveaux de silex dont le supérieur se confond, pour ainsi dire, avec la couche D et s'observe en un point sur le prolongement de la couche de phosphate riche <i>f'</i> variant de 0 ^m ,05 à 0 ^m ,15, dont il est encore imprégné et coloré en jaune par places, le tout visible sur	5,55
	Total. . .	11,95

Les premiers silex que je trouvai dans la carrière dont on vient de voir la coupe furent ceux de la couche *c'*. C'étaient des éclats non roulés et présentant presque tous

des conoïdes de percussion et autres caractères de la taille intentionnelle. Ils étaient nettement séparés des couches quaternaires *b'''* et *b''* dans lesquelles se trouvaient aussi des silex le plus souvent roulés que l'on rapporte au type mesvinien.

En continuant mes recherches, j'en découvris aussi dans le conglomérat D, et je finis même par me convaincre que c'est à ce niveau qu'ils paraissent être le plus abondants. J'ajouterai que la couche de sable noir congloméré C et son gravier de la base dans la partie N.-E. de la carrière, m'en fournirent aussi un certain nombre.

L'examen de tous ces silex, bien que présentant une patine un peu différente suivant la nature de la couche qui les renferme, montre qu'ils doivent provenir du banc de silex de la partie supérieure de la craie phosphatée, lequel se fendille au contact de l'air et s'observe fréquemment à la base des dépôts sableux rapportés au terrain éocène landenien.

Ils appartiennent incontestablement au même type paléolithique que celui que M. le capitaine Delvaux a désigné sous le nom de « type mesvinien ».

Il est à remarquer que d'autres silex du type chelléen peuvent être facilement confondus avec les précédents, la couche qui les renferme se trouvant fréquemment, par ravinement, en contact avec la couche de sable silexifère C, mais leur forme est si différente et marque un tel degré de perfectionnement dans la taille qu'il n'est, pour ainsi dire, pas possible de s'y tromper.

En présence de ces faits, l'idée me vint à l'esprit que nous nous trouvions en présence non seulement de silex incontestablement taillés intentionnellement, mais d'un véritable atelier de silex paléolithiques mesviniens. MM. Van Overloop et De Pauw, qui voulurent bien se livrer

à un sérieux examen des nombreux spécimens de ces silex recueillis en place par moi, appuyèrent pleinement ma manière de voir et eurent la satisfaction d'y trouver la confirmation de l'opinion qu'ils avaient déjà une première fois exprimée au sujet de la taille de ces mêmes silex lors de la discussion à laquelle ils donnèrent lieu à la Société d'anthropologie de Bruxelles.

Je dois ajouter que M. Van Overloop m'a déclaré que, sans tenir compte du gisement de ces silex, qui n'est pas de sa compétence, ceux-ci rappelaient un peu dans leur ensemble le type moustérien et par conséquent un degré de perfection qui ne serait pas en rapport avec leur ancienneté relative.

La taille intentionnelle de ces silex étant bien établie, contrairement à ce qui avait été avancé à tort et probablement à cause d'observations insuffisantes, il reste à déterminer l'âge des couches qui les renferment et la question est d'autant plus délicate que la plupart des géologues qui les ont étudiées jusqu'ici se trouvent d'accord pour les considérer comme se rapportant à la partie la plus inférieure de l'étage landenien (Éocène inférieur).

En admettant que ces silex se rapportent tous au type mesvinien, ce qui paraît hors de doute pour quiconque a pu les examiner attentivement, la question est de savoir s'il faut considérer ce type comme caractérisant le commencement de la période quaternaire ou la fin de la période tertiaire.

A cet effet je commencerai par rechercher si l'examen des autres carrières actuellement en exploitation à Spiennes et à S^t-Symphorien n'est pas de nature à jeter quelque lumière sur cette question.

A peu de distance au N. de la carrière précédente, il s'en trouve une autre appartenant également à MM. Quin-

tens et située à côté et un peu à l'O. de l'estaminet dit des Quatre-Chemins.

En voici la coupe :

Coupe d'une seconde carrière de M. M. Quintens, à Spiennes, relevée en mai 1889.

A.	Limon stratifié surmonté de limon terre à briques mètres.	6,00
B.	Cailloux roulés principalement à deux niveaux séparés par du sable jaune glauconifère remanié et ravinant fortement le sable C sous-jacent, variant de 0 ^m ,10 à	0,50
C.	Sable noir silicifère visible seulement lorsqu'il n'est pas raviné par B, sur 0 ^m ,20 à	0,40
D.	Banc de silex fendillés et de débris roulés . .	0,50
E.	Tuffeau de S ^t -Symphorien très fossilifère, bien visible sur une faible épaisseur en un point de la carrière entre les couches D et F.	
F.	Craie brune phosphatée présentant à sa partie supérieure une couche jaune de phosphate riche /' de peu d'épaisseur, le tout visible sur.	2,50
	Total. . .	<u>9,50</u>

Je n'ai pas trouvé de silex taillés mesviniens en place dans cette carrière, mais ceux que les ouvriers ont recueillis proviennent bien des couches C et D, si l'on en juge par leur patine.

De même aussi, de superbes échantillons de silex chelléens m'ont été remis comme provenant de la couche B et l'on m'a assuré qu'une belle hache peu patinée, qui

n'a pas moins de 0^m,24 de longueur, provenait aussi de la couche B au contact du sable noir silexifère C; toutefois l'aspect de la taille de cette hache présente un tel degré de fini et rappelle si bien les caractères néolithiques, que M. Van Overloop, qui l'a examinée, croit devoir faire certaines réserves au sujet de son authenticité.

Enfin une belle pointe de lance en silex de 0^m,15 de longueur, présentant deux patines distinctes, m'a été remise comme provenant du limon A.

En continuant à se diriger vers le N., on passe devant les carrières appartenant à M. Houzeau de Lehaie, puis devant celles dites de Galesloot, dont M. Suri est devenu le propriétaire. Ces carrières ne présentent rien de particulier en ce moment.

Mais de l'autre côté de la route de Mons à Charleroi se trouvent les exploitations de phosphates de beaucoup les plus importantes, appartenant à M. le sénateur Hardenpont.

En longeant le petit chemin de fer de ce dernier, on observe à un peu plus d'un demi-kilomètre vers le N., des carrières de chaque côté de la voie ferrée. Celle située à droite présente 5 mètres de limon stratifié très sableux vers le bas et séparé de la couche jaune de phosphate riche exploitée, par une couche de cailloux roulés noirs, rouges et autres, avec blocs de silex rougeâtres altérés se confondant, pour ainsi dire, avec le banc de silex fendillés de la partie supérieure de la craie brune, et formant ensemble une couche de 0^m,60 d'épaisseur.

La carrière qui se trouve de l'autre côté de la voie ferrée et à une cinquantaine de mètres de celle-ci, présente plusieurs belles coupes dont la plus occidentale s'observe sur environ 70 mètres de long de l'E. à l'O. et présente la succession suivante :

*Coupe de la carrière Hardenpont au N.-E. de S'-Symphorien,
relevée en mai 1889.*

A.	Limon stratifié, sableux et présentant une stratification entrecroisée vers le bas.	5,00
B.	Cailloux roulés noirs et rouges avec silex altérés et glauconie, renfermant de beaux fragments de bois landeniens, des fossiles crétacés et de belles haches chelléennes.	0,20
C.	Sable vert foncé argileux renfermant de petits cailloux noirs disséminés et présentant, vers le bas, sur 0 ^m ,40, une teinte noire qui, en séchant, rappelle un peu la suie de cheminée. Ce dépôt sableux repose sur les couches sous-jacentes inclinées qui ne s'observent que sur une vingtaine de mètres dans la partie orientale de la carrière; il présente une épaisseur atteignant en un point plus de	2,50
D.	Lit de petits cailloux parfois plus ou moins agglutinés et ayant une tendance à former poudingue; ce lit de cailloux, qui n'est pas toujours bien apparent et qui repose sur le banc de silex <i>e'</i> , renferme de nombreuses dents de poissons du landenien, parmi lesquelles M. G. Vincent a reconnu: <i>Lamma elegans</i> , <i>L. cuspidata</i> , <i>Otodus obliquus</i> , <i>O. Rutoti</i> et <i>Corax</i> . Sp.?	0,05
E.	Craie brune phosphatée présentant deux banes de silex, dont le supérieur <i>e'</i> se fendille au contact de l'air et est imprégné de phosphate (<i>marchandise</i>) qui forme une couche de 0 ^m ,70 d'épaisseur sous ce premier bane; le tout est visible sur une épaisseur d'environ.	2,00
	Total.	9,75

Je n'ai pas recueilli de silex mesviniens dans cette carrière, mais les ouvriers en ont trouvé un certain nombre

qui, d'après leur patine noire, semblent provenir de la couche C.

A un demi-kilomètre N.-E.-N. de la carrière précédente, une nouvelle carrière, appartenant également à M. Hardenpont et située à l'extrémité du bois d'Havré, montre la même couche de sable vert argileux C renfermant quelques silex noirs roulés de forme bizarre et des dents de poissons du landenien (*Otodus obliquus*, *Lamma elegans*, etc.) au contact du gravier de base. Elle est fortement ravinée par l'ergeron stratifié, dont les cailloux roulés de la base se trouvent même, en un point, au contact du banc de silex fendillés variant de 0^m,30 à 0^m,80 d'épaisseur et qui sépare la couche C du phosphate riche variant de 0,25 à plus de 1 mètre, à la partie supérieure de la craie brune (1).

C'est à l'O.-N.-O. de cette carrière qu'on exploite par galeries une épaisse couche de phosphate de couleur grisâtre qui est la plus recherchée de la région et que l'on m'a dit être recouverte d'un dépôt variant de 2^m,50 à 5^m,50 de sable vert devenant noir et argileux vers le bas et que les exploitants considèrent comme appartenant à l'étage landenien inférieur.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer, à cette occasion, que c'est à proximité de ces carrières, en un point situé un peu au sud des Champs Élysées, que M. De Munck m'a dit avoir recueilli, toujours dans le même sable vert, les silex taillés qu'il a soumis à l'examen de ses collègues de la Société d'anthropologie de Bruxelles lors de la discussion sur la communication de M. Cels.

(1) On vient de découvrir dans la couche de phosphate riche de cette carrière, un squelette presque entier de Mosasaure dont le propriétaire a fait don au Musée de l'État (*note insérée pendant l'impression*).

En quittant S^t-Symphorien pour se diriger de nouveau vers Spiennes, on trouve, au delà des carrières Quintens dont on a vu la composition, celles de MM. Solvay et C^{ie}, qui sont situées un peu au S.-E. de Malplaquet.

J'ai relevé dans celle de ces carrières qui est le plus au S. la coupe suivante :

Coupe d'une carrière de MM. Solvay et C^{ie} au S.-E. de Malplaquet (Spiennes), relevée en mai 1889.

A.	Limon stratifié.	mètres.	6,00
B.	Cailloux roulés ravinant le sable sous-jacent et atteignant jusqu'à		0,40
C.	Sable glauconifère silexifère verdâtre tirant sur le noir, avec taches jaunâtres, parfois très argileux, renfermant des cailloux et des fragments anguleux de silex noirs ainsi que des blocs de silex corrodés et des silex taillés; ce sable a une épaisseur variant de quelques centimètres à		1,50
D.	Banc de silex arrondis ravinant fortement par places les dépôts sous-jacents		0,50
E.	Tuffeau de S ^t -Symphorien bien visible en un point de la carrière épargné par le ravinement des dépôts C-D et séparé de la craie brune par une couche de 0 ^m ,30 de craie durcie.		1,50
F.	Craie brune phosphatée visible dans un puits sur.		4,00
		Total.	15,50

Comme on le voit par ce qui précède, le fait important qui ressort de l'examen des carrières de Spiennes et de S^t-Symphorien, c'est que les dépôts quaternaires de toute

cette région sont nettement séparés des sables rapportés jusqu'ici à l'étage inférieur du landenien par une couche de base de cailloux roulés, dans laquelle ont été trouvés des ossements de Mammouth, de Rhinocéros et autres débris du quaternaire diluvien. C'est aussi le niveau des silex chelléens, mais on y trouve également des silex mesviniens roulés et remaniés.

Quant aux sables verts silexifères sous-jacents, le fait seul d'y trouver presque partout des silex taillés et parfois en très grande abondance, ne permet plus de les rapporter au landenien.

Mais s'ensuit-il pour cela qu'il faille du même coup les retirer du tertiaire où tous les géologues les ont placés jusqu'ici, pour les faire rentrer dans le quaternaire ?

Pour agir de la sorte, il faudrait des données paléontologiques ou archéologiques qui nous font défaut. Et, en effet, les silex mesviniens eux-mêmes sont d'un âge indéterminé, et en les invoquant ici on s'exposerait au reproche de répondre à la question par la question.

Il est cependant, au sujet de ces silex, certains faits signalés par M. Delvaux qui méritent d'appeler l'attention (1).

Ce géologue nous apprend, en effet, qu'après avoir exploré, en compagnie de feu G. Neiryneck, le talus sud de la partie orientale de la tranchée de Mesvin, il put constater la présence des silex mesviniens sous le niveau des cailloux quaternaires, dans les 0^m,15 ou 0^m,20 supérieurs des sables glauconifères landeniens altérés, plus ou moins remaniés. Seulement il suppose que si ces silex se trouvent à ce niveau, c'est parce qu'ils s'y sont enfoncés en vertu

(1) *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Bruxelles*, t. IV, 1885-1886, et t. VI, 1887-1888.

de leur pesanteur. Or, si j'attache de l'importance à cette observation, c'est précisément parce que je ne puis partager l'explication qu'en donne M. Delvaux. Ne pourrait-on pas se demander en effet comment, si elle était fondée, des corps beaucoup plus lourds et mieux disposés pour s'enfoncer dans le sable, n'auraient pas subi le même sort que les silex taillés en question.

Néanmoins, comme M. Delvaux signale au même niveau la présence d'ossements de mammifères quaternaires, tels que le *Rhinoceros tichorinus*, etc., qui fixeraient définitivement leur âge géologique, et que d'autres géologues, tels que MM. Briart, Cornet et Houzeau de Lehaie (1), ainsi que M. Rutot (2), renseignent ces ossements au niveau même des cailloux roulés quaternaires et non en dessous, le mieux, semble-t-il, est d'attendre que la découverte de nouveaux ossements, susceptibles d'une détermination rigoureuse, puisse permettre de se prononcer définitivement sur les faits avancés par M. Delvaux.

Il importe d'autant plus, à mon avis, d'agir dans tout ceci avec la plus grande prudence qu'aux faits déjà signalés plus haut dans les carrières de Spiennes et de Saint-Symphorien viendront certainement s'en ajouter d'autres par la suite, si j'en juge notamment par la déclaration que m'a faite M. Dethise de la découverte par lui de silex taillés dans le sable landenien de la tranchée de Spiennes, ainsi que sur son prolongement vers le sud à l'endroit dit Petriau, situé presque à la limite des communes de Spiennes et de Nouvelles. En ce dernier point, il s'en trouvait aussi, paraît-il, dans le conglomérat de la base des sables lande-

(1) Compte rendu de la session de Bruxelles du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 1872.

(2) *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Bruxelles*, IV, 1885-1886.

niens. Les affleurements de Petriau n'étant plus visibles aujourd'hui, je n'ai pu contrôler les faits avancés par M. Dethise, mais je puis assurer que le silex taillé qui m'a été remis comme provenant de ce gisement est absolument identique aux silex mesviniens que m'a fournis en si grand nombre la première carrière Quintens.

J'ajouterai que je puis en dire autant pour les silex taillés que j'ai recueillis sur le talus de la tranchée de Mesvin, ce qui me porte à croire que ces derniers ont été façonnés de même que ceux de l'atelier Quintens, avec des silex de la craie brune de Cibly et non de la craie de Spiennes, comme on l'a dit jusqu'ici.

Dans ces conditions, le mieux est de se borner pour le moment à la constatation qui fait le principal objet de cette communication, à savoir que les silex taillés attribués à l'homme tertiaire, aux environs de Mons, sont bien réellement taillés intentionnellement et que les dépôts de sables et de conglomérat qui les renferment sont formés d'éléments landeniens remaniés à une époque dont l'âge géologique reste à déterminer, mais qui est antérieur au dépôts caillouteux de la base du quaternaire diluvien.

Aux faits précédemment cités, j'en ajouterai un autre, c'est celui relatif aux *Pholadomya Konincki*, dont on a signalé la présence dans les sables landeniens de la carrière de MM. Solvay et C^{ie} sur le territoire de Mesvin.

Un exemplaire de ces *Pholadomyes*, qui m'a été obligeamment communiqué par M. l'ingénieur Daimerries, me porte à croire qu'elles ne doivent pas être en place, si l'on en juge par la composition de la roche qui réunit leurs deux valves. C'est du tuffeau d'Angre, qui diffère essentiellement des sables glauconifères dans lesquels elles ont été recueillies et qui indique suffisamment quelle doit être leur origine.

Je crois donc pouvoir conclure de tout ce qui précède que, dans l'état actuel de nos connaissances, la présence de silex taillés dans les sables rapportés au landenien des environs de Mons est due, de même que celle des ossements de mammifères dans les sables bruxelliens d'Ixelles, à un nouveau mode de formation continentale préquaternaire, en tout ou en partie d'origine éolienne.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE (1).

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, au nom de l'auteur, un exemplaire de la communication toute récente faite par M. Prestwich à la séance du mois de mai de cette année de la Société géologique de Londres. Elle est intitulée : « Sur la présence d'instruments de silex paléolithiques dans le voisinage du comté d'Ightam, leur distribution et leur âge probable. »

Notre éminent associé émet l'avis que ces silex se rapportent à une période de beaucoup antérieure à celle des graviers de vallée (*valley-gravels*) formés sous le régime des rivières actuelles et appartiennent à un étage plus ancien (*early*) de la période glaciaire ou préglaciaire.

Or, l'une des planches (pl. XI) qui accompagne le travail de M. Prestwich et qui reproduit les silex en question, permet de constater qu'ils présentent les mêmes caractères que nos silex mesviniens.

Il en résulte donc que les nouveaux dépôts des environs de Mons qui renferment ces silex, doivent être d'un âge fort rapproché, si pas identique, à ceux du comté d'Ightam, ce qui semblerait devoir confirmer les vues que j'ai émises à notre dernière séance au sujet de l'existence aux environs de Mons d'un nouvel horizon géologique antérieur aux cailloux quaternaires diluviens.

M. MOURLON.

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 5^e série, tome XVIII, n^o 7, p. 6, 1889.

